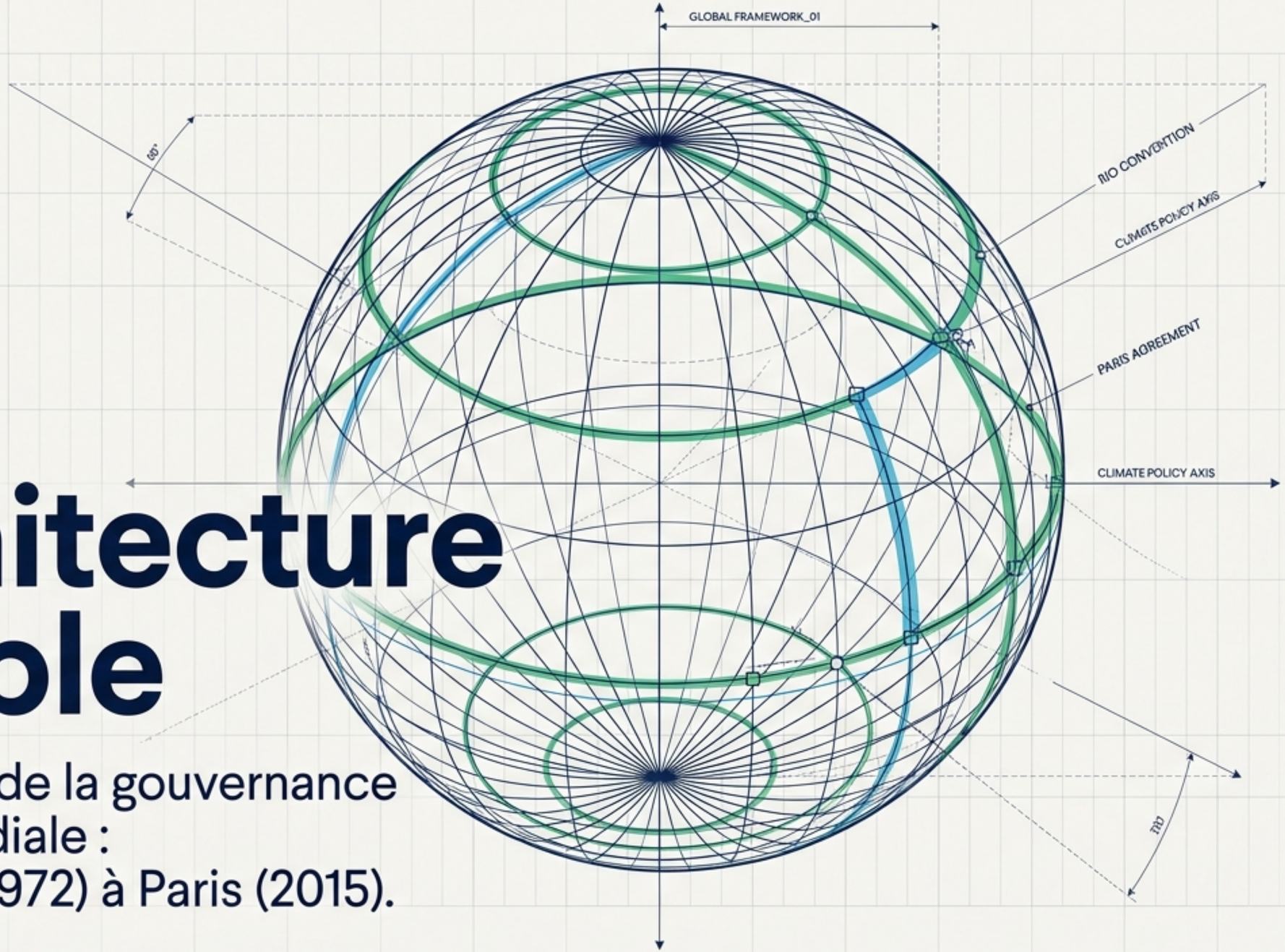
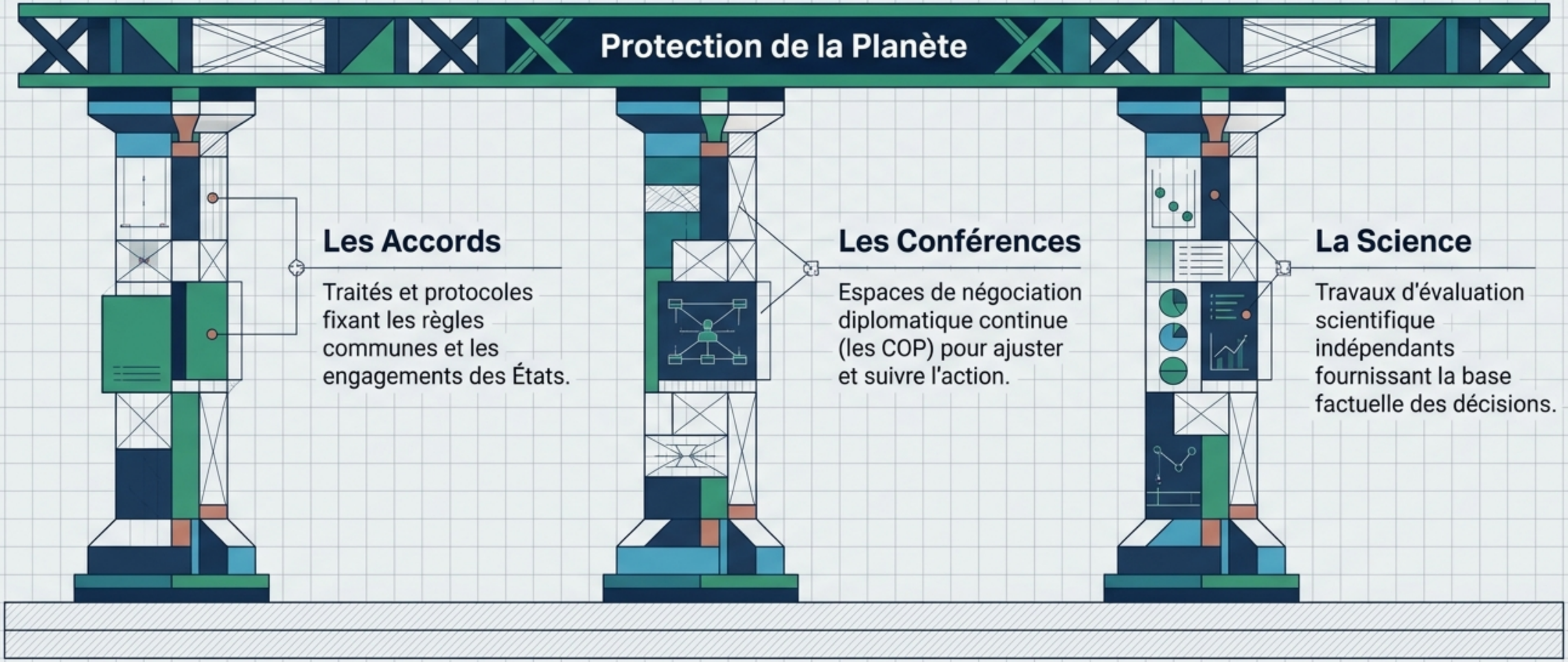
L’architecture invisible

La construction de la gouvernance climatique mondiale :
De Stockholm (1972) à Paris (2015).



Gemini Notebook

La gouvernance internationale de l'environnement n'est pas un gouvernement mondial.



Les Accords

Traités et protocoles fixant les règles communes et les engagements des États.

Les Conférences

Espaces de négociation diplomatique continue (les COP) pour ajuster et suivre l'action.

La Science

Travaux d'évaluation scientifique indépendants fournissant la base factuelle des décisions.

Gemini Notebook

Les fondations de l’architecture mondiale (1972–1992)

1972 – Conférence de Stockholm

Le point de départ.
Création du Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE).

1987 – Rapport Brundtland & Montréal

Définition du développement durable (répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures).
Protocole de Montréal sur la couche d’ozone.

1988 – Le Socle Scientifique

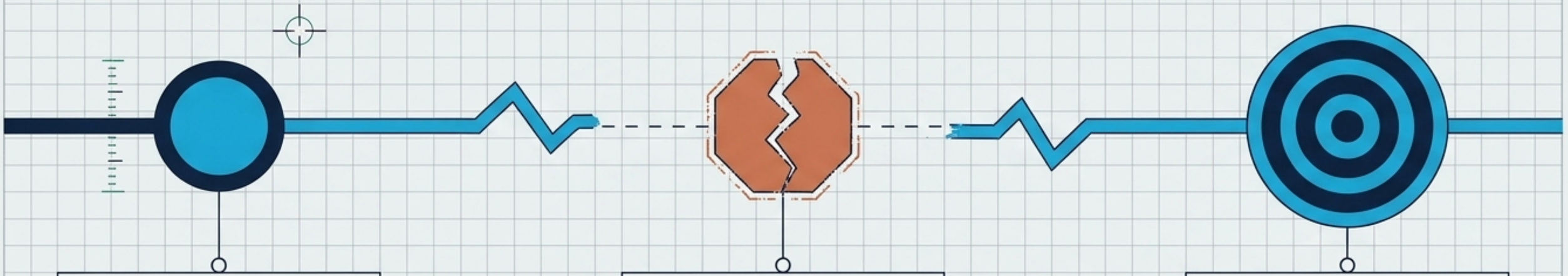
Création du GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat) pour évaluer les connaissances.

1992 – Sommet de la Terre (Rio)

Structuration de la coopération. Ouverture des conventions sur le climat et la biodiversité.
Adoption de l’Agenda 21.

Gemini Notebook

L’ère des traités climatiques (1997–2015)



1997 – Protocole de Kyoto

Fixe des objectifs contraignants de réduction des émissions pour les pays développés. Portée limitée : non ratifié par les États-Unis.

2009 – Conférence de Copenhague

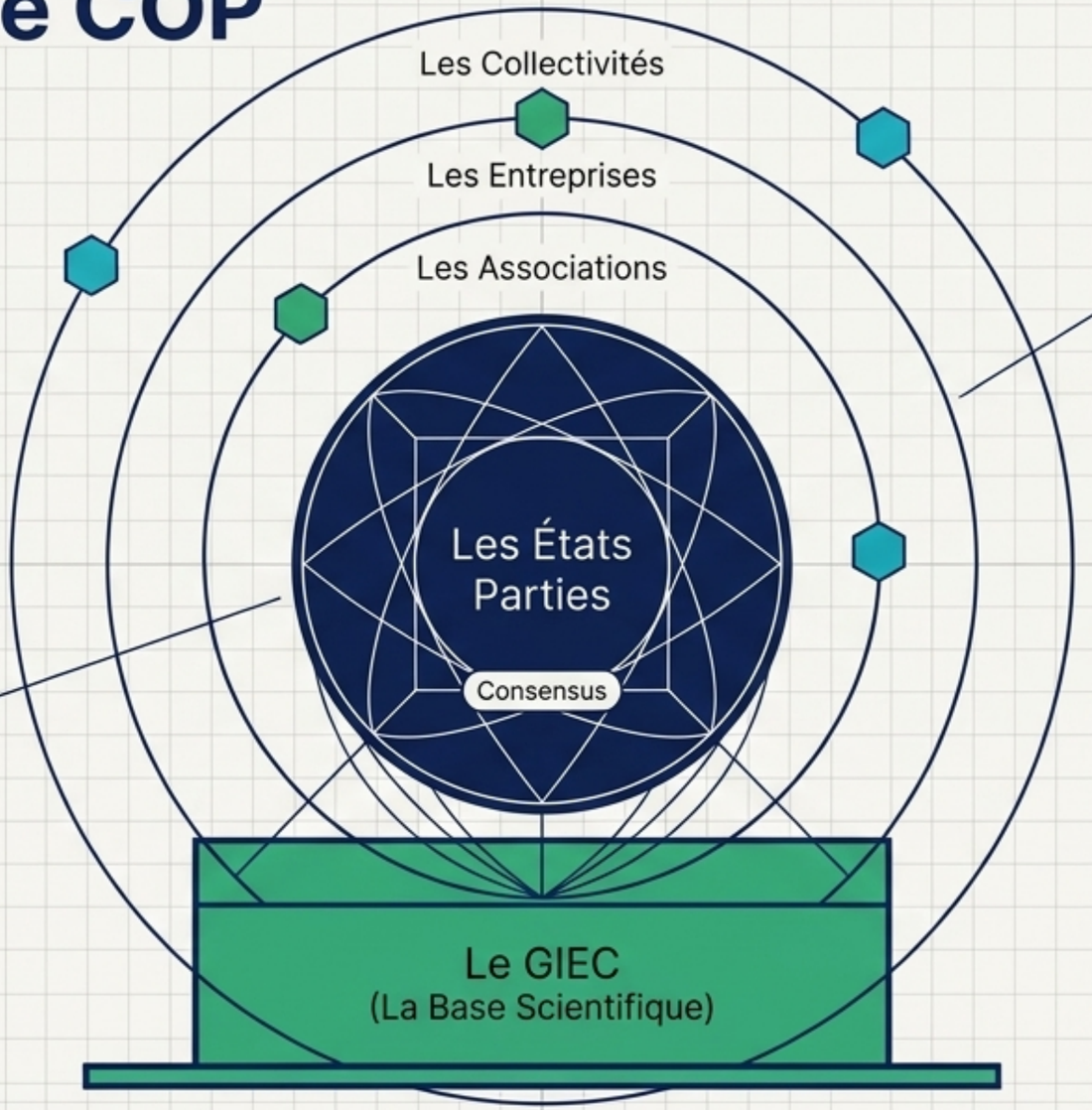
Impasse diplomatique. Ne débouche pas sur le grand traité climatique mondial attendu.

2015 – L’Accord de Paris (COP21)

Adoption d’un objectif mondial : maintenir le réchauffement nettement en dessous de 2 °C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 °C.

Gemini Notebook

Anatomie d'une COP



L'Écosystème Élargi

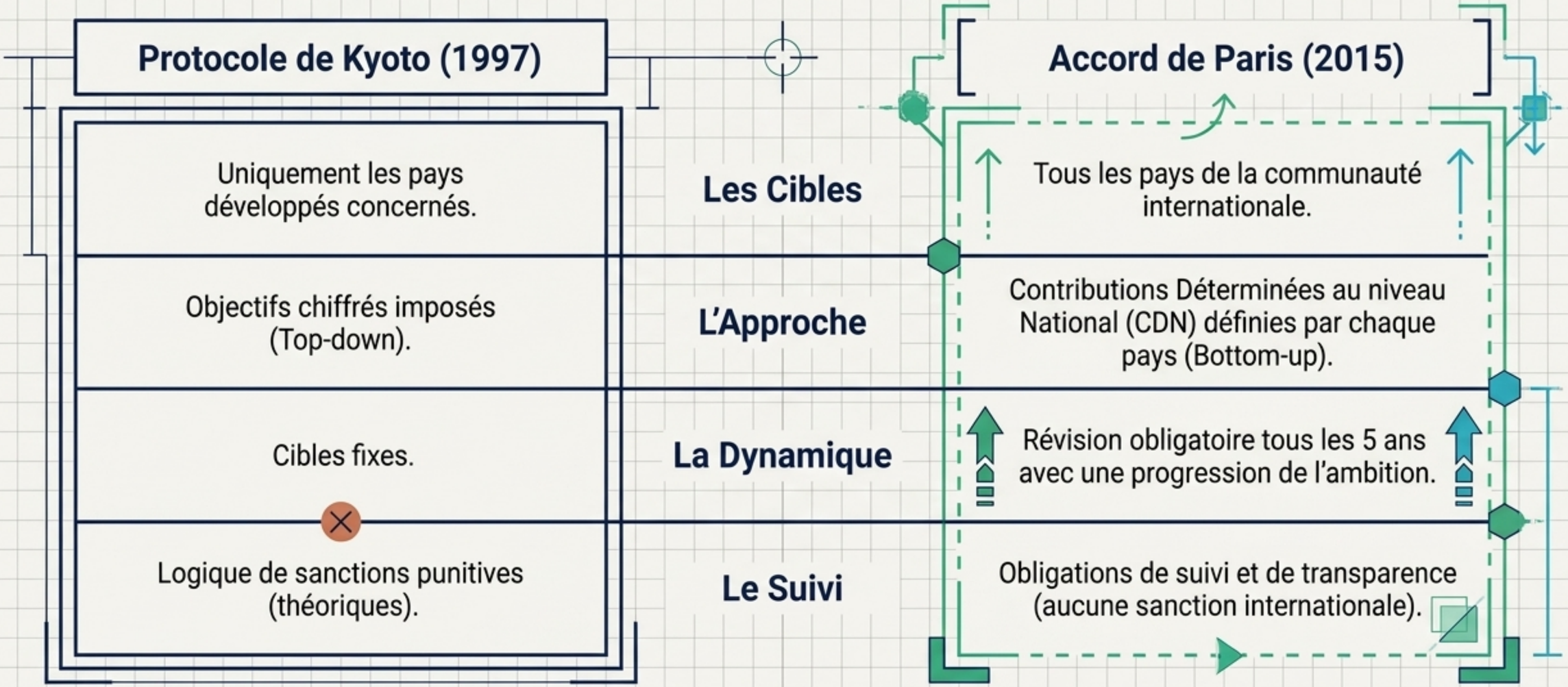
Les conférences réunissent les pays pour négocier et organiser les financements, mais intègrent aussi les acteurs non étatiques dans les échanges.

La Règle du Consensus

Les décisions nécessitent l'accord de tous les États. Un mécanisme qui favorise les compromis globaux, mais ralentit considérablement les négociations.

Gemini Notebook

Le changement de paradigme architectural



Gemini Notebook

Les quatre règles d’or de la gouvernance



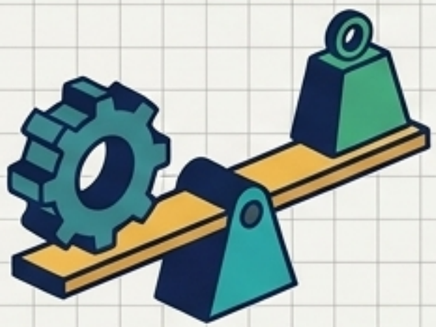
Le Principe de Précaution

L’incertitude scientifique ne doit jamais justifier le report de mesures de protection face à des risques graves.



Le Principe Pollueur-Payeur

Le responsable direct d’une pollution doit obligatoirement en supporter les coûts économiques associés.



Responsabilités Communes mais Différenciées

La protection du climat est un devoir universel, mais les efforts exigés dépendent des moyens et de la responsabilité historique de chaque État.

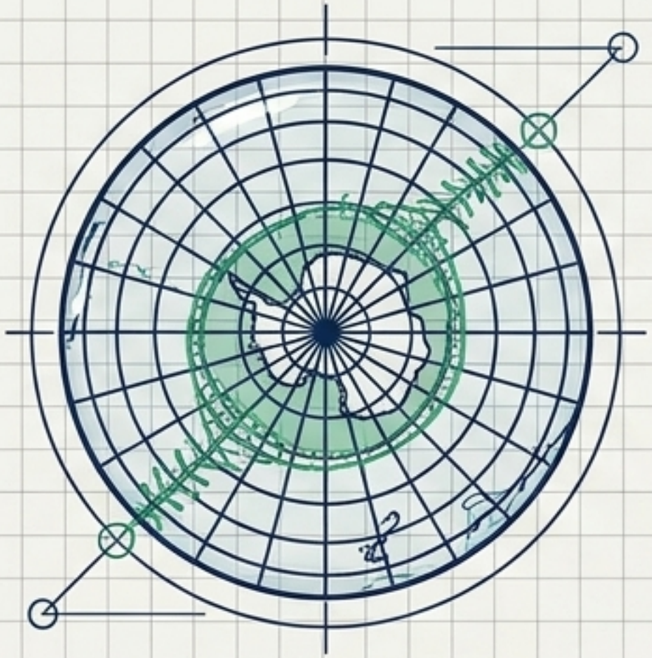


La Justice Climatique

Les pays vulnérables nécessitent une aide financière et technique pour réduire leurs émissions, s’adapter et faire face aux dommages.

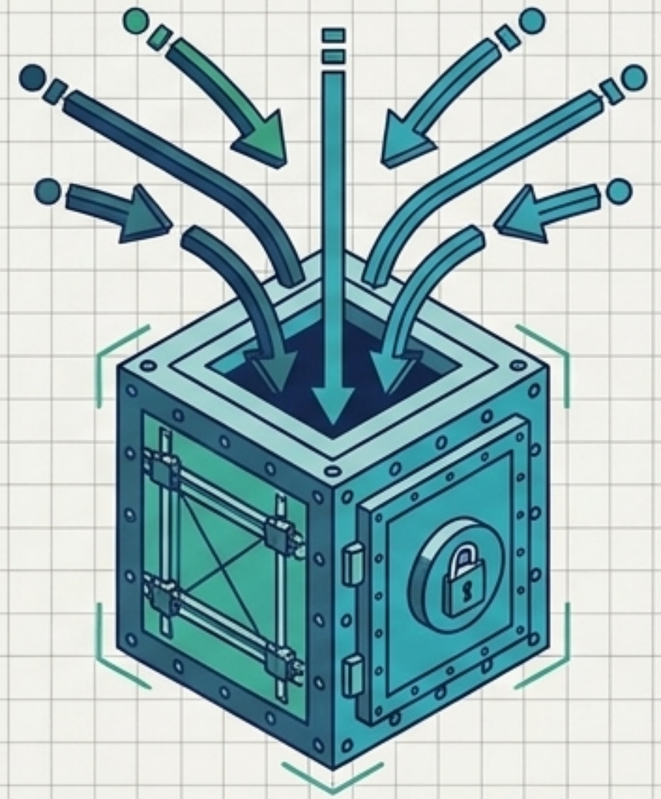
Gemini Notebook

Preuves d'efficacité : Quand la coopération fonctionne



Le succès de Montréal (1987)

Le protocole de Montréal a organisé avec succès la réduction mondiale des substances détruisant la couche d'ozone. Il démontre qu'une gouvernance internationale ciblée peut obtenir des résultats majeurs.



Le Fonds de la COP27 (2022)

Création historique d'un fonds de financement spécifiquement consacré aux pertes et dommages subis par les pays vulnérables face au changement climatique, concrétisant la justice climatique.

Gemini Notebook

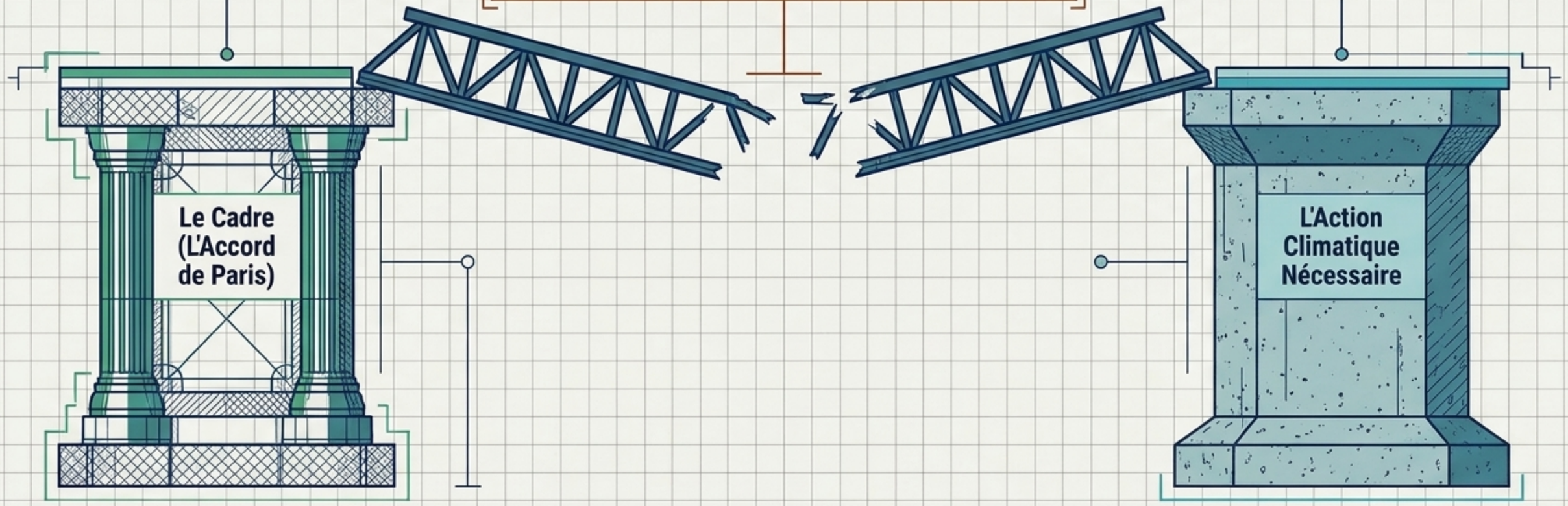
Le fossé de l’exécution

L'Accord de Paris fournit aujourd'hui un cadre commun universel à l'action climatique.

Les Limites

- La primauté des intérêts économiques nationaux.
- Les désaccords persistants sur les flux de financements.
- La lenteur structurelle des négociations par consensus.

Cependant, les engagements actuels des États restent dramatiquement insuffisants insuffisants pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.



Gemini Notebook

De la coordination diplomatique à l'action concrète

Les COP ont réussi leur mission architecturale : permettre aux pays de coordonner leurs efforts mondiaux. Aujourd'hui, l'efficacité de cette gouvernance ne dépend plus de la création de nouveaux traités, mais de l'application stricte des engagements et des actions tangibles menées par les États, le secteur privé et la société civile.



Gemini Notebook